



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
21 octobre 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Forum des ministres asiatiques des transports

Deuxième session

Bangkok, 4-8 novembre 2013

Ordre du jour provisoire annoté (révisé)

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (section I) et les annotations qui s'y rapportent (section II).

I. Ordre du jour provisoire

A. Segment hauts responsables

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen de l'application de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016).
3. Questions majeures dans le domaine des transports:
 - d) Renforcer la connectivité des réseaux régionaux et interrégionaux de transport;
 - e) Créer un environnement propice à la facilitation des transports internationaux et de la logistique;
 - f) Formules novatrices pour le financement du développement et de l'entretien des infrastructures régionales;
 - g) Promouvoir des transports durables et intégrés.
4. Projet de déclaration ministérielle.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport des hauts responsables.

B. Segment ministériel

7. Débat d'orientation sur « Les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale ».
8. Questions diverses.
9. Adoption de la Déclaration ministérielle.
10. Adoption du rapport du Forum.
11. Clôture du Forum.

II. Annotations

A. Segment hauts responsables

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Le programme détaillé de l'ouverture du Forum sera publié une fois achevé.

b) Élection du Bureau

Pour le Segment hauts responsables seront élus un président, des vice-présidents et un rapporteur.

Pour le segment ministériel, un Bureau sera élu, comprenant un président, plusieurs vice-présidents et un rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (révisé) (E/ESCAP/FAMT(2)/L.1/Rev.1)

Annotation

Le Forum examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté, avec les modifications éventuellement nécessaires.

2. Examen de l'application de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016)

Documentation

Examen de l'application de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) (E/ESCAP/FAMT(2)/1)

Activités réalisées dans le cadre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) (E/ESCAP/FAMT(2)/INF/4)

Annotation

Le secrétariat présente une vue d'ensemble (E/ESCAP/FAMT(2)/1) de l'état d'avancement de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016). Ce document est à lire en parallèle avec la note d'information qui examine les activités menées dans le cadre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) (E/ESCAP/FAMT(2)/INF/4).

3. Questions majeures dans le domaine des transports

a) Renforcer la connectivité des réseaux régionaux et interrégionaux de transport

Documentation

Renforcer la connectivité des réseaux régionaux et interrégionaux de transport (E/ESCAP/FAMT(2)/2)

Document final de la Réunion de haut niveau sur le renforcement des transports maritimes et de la logistique interinsulaires dans les pays insulaires du Pacifique (E/ESCAP/FAMT(2)/6)

Annotation

La connectivité des transports, aussi bien au niveau national qu'au niveau international, est déterminante pour la facilité avec laquelle les biens ou les personnes peuvent se déplacer entre deux endroits ou à l'intérieur d'une certaine zone géographique. Elle a ainsi une influence importante sur le rythme et la nature du développement économique et social des pays. Conformément aux missions qui lui sont assignées, le secrétariat s'emploie à promouvoir la connectivité des réseaux de transport régionaux et interrégionaux par l'élaboration et la promotion de l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie et l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique qui sont entrés en vigueur en juin 2005 et juin 2009 respectivement. Tout récemment, l'Accord intergouvernemental sur les ports secs a été adopté par la Commission à sa soixante-neuvième session et devrait constituer une composante supplémentaire de la réalisation de la vision régionale d'un système de transport et de logistique international intermodal intégré.

Il reste certes beaucoup à faire pour améliorer la qualité des infrastructures, ainsi que pour apporter les chaînons manquants dans les réseaux de transport régionaux, mais le moment est venu pour les États membres de voir au-delà de la connectivité matérielle unimodale, et d'envisager comment les réseaux de transport, tels que la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique, pourraient être mieux intégrés dans leur pays à l'aide des ports secs.

Dans le document E/ESCAP/FAMT(2)/2, le secrétariat passe d'abord en revue la situation concernant aussi bien les réseaux de la Route

d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, que celle relative au développement des ports secs. Puis, à l'aide d'exemples pris dans la région, il présente différentes formules permettant d'accroître la gamme des modes de transport offerts aux usagers, ainsi que des mesures susceptibles d'accroître la connectivité dans les archipels et les petits États insulaires en développement. Le document final de la Réunion de haut niveau sur le renforcement des transports maritimes et de la logistique interinsulaires dans les pays insulaires du Pacifique, tenue à Suva en juillet 2013, est soumis par la Secrétaire exécutive dans le document E/ESCAP/FAMT(2)/6.

À partir de là, il est procédé à un examen des grandes questions à traiter en vue de poursuivre le développement de la connectivité régionale et interrégionale des réseaux de transport de la région Asie-Pacifique.

b) Créer un environnement propice à la facilitation des transports internationaux et de la logistique

Documentation

Créer un environnement propice à la facilitation des transports internationaux et de la logistique (E/ESCAP/FAMT(2)/3)

Annotation

Le plus grand défi posé à la région en matière de transports internationaux et de logistique tient à l'existence d'un grand nombre d'obstacles non matériels. Ces obstacles entraînent des coûts élevés de transport, d'importants retards et une grande incertitude aussi bien pour les chargeurs que pour les transporteurs.

Dans le document E/ESCAP/FAMT(2)/3, l'accent est mis sur l'importance d'une réelle application du Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux, adopté par la Conférence ministérielle sur les transports en mars 2012, qui propose aux pays membres et à leurs partenaires de développement des orientations générales qui permettraient de faire face aux défis posés par les transports internationaux et la logistique au moyen d'approches communes pouvant être mises en œuvre par les pays de façon mieux coordonnée.

Le secrétariat souligne également les divers moyens novateurs d'utiliser les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication et les systèmes de transport intelligents, pour améliorer l'efficacité des transports internationaux et de la logistique, et créer ainsi un environnement propice à la facilitation des transports et à l'amélioration des services logistiques. Le secrétariat a mis au point quatre modèles permettant de s'adapter à la tendance consistant à utiliser les nouvelles technologies pour surmonter les obstacles non matériels à la circulation fluide et efficace des personnes et des marchandises à travers les frontières terrestres. Le document contient une brève description de ces quatre modèles que les pays membres seront invités à commenter.

Le document contient également des propositions pour la mise en place de systèmes de formation agréés pour les transitaires, les transporteurs multimodaux et les fournisseurs de services logistiques de la région, au titre

d'une nouvelle initiative importante tendant à créer un environnement propice pour la facilitation de la logistique. S'y trouve également une description des systèmes récemment mis au point par le secrétariat à cet effet, ainsi que la demande de conseils pour leur développement, et de propositions concernant l'instauration de ces systèmes dans les pays membres.

c) Formules novatrices pour le financement du développement et de l'entretien des infrastructures régionales

Documentation

Formules novatrices pour le financement du développement et de l'entretien des infrastructures régionales (E/ESCAP/FAMT(2)/4)

Annotation

Face à des problèmes budgétaires persistants, les gouvernements cherchent des sources nouvelles de financement pour compléter les formes traditionnelles de financement de projets. Cela vaut tout particulièrement pour les ministères et les organismes gouvernementaux tels que ceux en charge de l'énergie et des transports, qui sont concernés par des projets d'infrastructure de grande ampleur nécessitant d'importants investissements initiaux. En conséquence, les pouvoirs publics ont recours à des partenariats public-privé et d'autres formes de participation du secteur privé pour le financement des infrastructures de transport. Ces dernières années, il y a eu un regain d'intérêt pour les mécanismes de financement multilatéraux, comme les fonds régionaux d'investissement et les fonds d'investissement climatiques.

Le document E/ESCAP/FAMT(2)/4 décrit un certain nombre de formules novatrices pour le financement des projets régionaux d'infrastructure de transport, y compris différents mécanismes susceptibles d'élargir les sources et les types de financement accessibles aux pouvoirs publics. Un certain nombre de politiques envisageables en matière de financement au niveau régional des projets d'infrastructure de transport sont soumises aux États membres pour examen.

d) Promouvoir des transports durables et inclusifs

Documentation

Promouvoir des transports durables et inclusifs (E/ESCAP/FAMT(2)/5)

Annotation

Les systèmes de transport durables contribuent à l'amélioration de la compétitivité économique et aident à promouvoir une mobilité sans danger, non polluante et d'un coût abordable. Des systèmes interconnectés autour d'un nœud régional, national, urbain et rural peuvent aussi contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment quand il s'agit de systèmes de transport permettant aux gens d'avoir accès aux services de santé, à l'éducation et à d'autres services sociaux. Dans le même temps, les systèmes de transport doivent également prendre en

compte les questions de sécurité afin d'augmenter, plutôt que réduire, le bien-être des passagers et des usagers de la route.

Le document E/ESCAP/FAMT(2)/5 passe en revue les politiques et initiatives envisageables pour promouvoir un développement durable et intégré des transports, et ainsi offrir à l'ensemble de la société un accès équitable aux systèmes de transport. Il envisage des politiques, pouvant être régionales ou nationales, propres à favoriser le passage à des modes de transport économes en énergie, plus sûrs et respectueux de l'environnement, comme le train et les voies intérieures navigables, et propose aux autorités municipales et locales des stratégies tendant à accroître la part des transports publics et des transports non motorisés dans l'ensemble de l'offre de transport et l'utilisation de systèmes de transport intelligents pour la gestion de la circulation. Concernant la sécurité routière, le document rend compte brièvement de l'état de la situation et des tendances qui se manifestent dans la région de la CESAP, en prenant pour exemples différentes bonnes pratiques et initiatives.

4. Projet de déclaration ministérielle

Documentation

Projet de déclaration ministérielle sur les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale (E/ESCAP/FAMT(2)/WP.1)

Annotation

Un projet de déclaration ministérielle sur les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale sera examiné par les hauts responsables avant d'être soumis au Segment ministériel pour adoption. Le projet aura été examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission avant d'être soumis au Forum des ministres asiatiques des transports.

5. Questions diverses

Sous ce point de l'ordre du jour, les hauts responsables voudront peut-être examiner d'autres questions.

6. Adoption du rapport des hauts responsables

Documentation

Projet de rapport des hauts responsables (E/ESCAP/FAMT(2)/CRP.1)

Annotation

Les hauts responsables vont examiner et adopter un rapport sur les points de l'ordre du jour dont l'examen leur a été confié, rapport qui sera ensuite soumis aux ministres.

B. Segment ministériel**7. Débat d'orientation sur « Les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale »**

Les ministres des transports et les chefs de délégation traiteront des questions, des politiques et des initiatives régionales pertinentes pour le thème « Les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale ». Les représentants de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales seront aussi invités à faire de brèves déclarations sur les politiques et initiatives de leur organisation dans ce domaine.

8. Questions diverses

Sous ce point de l'ordre du jour, les délégations et/ou le secrétariat pourront soulever toute autre question.

9. Adoption de la déclaration ministérielle**Documentation**

Projet de déclaration ministérielle sur les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale (E/ESCAP/FAMT(2)/L.3)

Annotation

Le Forum examinera pour adoption le projet de déclaration ministérielle sur les transports en tant que clef du développement durable et de l'intégration régionale.

10. Adoption du rapport du Forum**Documentation**

Projet de rapport (E/ESCAP/FAMT(2)/L.2)

Annotation

Le Forum examinera pour adoption le projet de rapport à soumettre à la Commission à sa soixante-dixième session, en 2014.

11. Clôture du Forum

Les allocutions finales seront prononcées.
